

Seraing, le 05 septembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L 1122-24 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, je vous remercie d'inscrire à l'ordre du jour du conseil communal de ce 12 septembre 2016 le point suivant :

Concerne : abattages importants d'arbres dans les bois le long de l'avenue du Ban et la fin de la rue Plainevaux, fin de la rue des nations unies, athénée air pur

*Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs, les membres du Collège Communal,*

Monsieur le Bourgmestre peut-il m'expliquer quelles sont les raisons d'abattages importants d'arbres dans les bois le long de l'avenue du Ban et la fin de la rue de Plainevaux, fin de la rue des nations unies, athénée air pur. Même problème au Val St Lambert.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

*Carmelo Sciortino
Conseiller Communal & de Police*